

safac



N°66

7 FF

Folklore de CAMPAGNE

LE FEU DU CIEL





Philippe Truelle
Groupe traditionnel de THIEFFRAIN (A.)

Bulletin trimestriel

**Société
des Amateurs de Folklore
et Arts Champenois**
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres lès Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

C.P.C. Safac 16.832.44 Paris

Abonnements
De soutien 30 F
Simple 20 F
Etranger 50 F
Bienfaiteur 100 F

Points de vente
Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres lès Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes

JUILLET 79
numéro 66

LE FEU DU CIEL

Enquête
Jean Daunay

Photos
Jean Daunay
Gilbert Roy

Croquis
Michel Kemper

Maquette
Gilbert Roy

Impression offset
Imprimerie SONODA
Z.I. La Maladière
10300 Sainte Savine
Dépôt légal 1979
Commission paritaire n° 53035

Composition
Moyard et Marnat
Z.I. La Maladière
10300 Sainte Savine

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'éditeur

L'ART DE LA FAUX

Au XIX^e siècle, c'est avec la faux que sont coupées les récoltes. La faux nue pour le fourrage, la faux à crochets pour les céréales. Ici, en Champagne, (à Viâpres-le-Grand), la faux à quatre crochets était utilisée pour les « gros grains » : seigle et froment aux pailles longues. La faux à trois crochets, moins longue de lame, était suffisante pour faucher les orges et les avoines ainsi que les fourrages pour la graine, jetés en andains simples ou doubles, compte tenu de l'épaisseur de la récolte. R. Morot.

Que de prodiges, nos ancêtres n'ont-ils pas réalisés avec leur simple faux. Une faux dont la lame, de grandeur variable, formait avec le manche, un angle calculé. Une faux qu'il fallait « battre » selon des règles bien précises.

La faux, dernier outil du moissonneur.

Nos correspondants nous ont dit comment, il y a peu de temps encore, on utilisait la faux et ses accessoires.

L'art de la faux : un beau titre pour l'un de nos prochains bulletins.

Merci à nos amis qui, d'ores et déjà, nous en ont fourni la substance.

Jean Daunay

Photos de couverture
I. Eclairs, photographisme de Michel Foucher
IV. La Batteux fixe



LA Foudre ET LA TRADITION

LA CRAINTE DE LA Foudre

Le ciel se couvre de nuages couleur de soufre. Le tonnerre gronde. Quelques lueurs zèbrent le ciel, à l'horizon. C'est l'orage qui approche.

Un sentiment indéfinissable s'empare des êtres et des animaux, fait de crainte, surtout. «On trouve qu'il fait lourd», alors que le baromètre baisse. On appréhende la grêle qui risque de détruire les récoltes. C'est aussi, et surtout, la foudre que l'on redoute : un phénomène que l'on connaît mal et dont les effets restent bizarres, incompréhensibles et déconcertants.

On appréhende le tonnerre qui fait trembler. On le craint parfois plus que la lueur de l'éclair qu'on reconnaît pourtant comme le grand destructeur.

A la limite de la lucidité, on compte les secondes qui séparent les deux manifestations du phénomène et l'on en déduit - si elles se produisent simultanément - que le danger est imminent. D'un instant à l'autre, la foudre peut frapper là où nous sommes.

Le tonnerre est tombé est une expression populaire qui indique que le **feu du ciel** s'est abattu sur la campagne et que la colère divine s'est manifestée. Ou plutôt, c'est le diable qu'on accuse le plus souvent des méfaits de l'orage.

La foudre laisse parfois des traces pénibles. Elle peut déchiqueter les arbres, souffler les tuiles d'un toit, embraser une meule de paille, blesser, tuer... C'est un phénomène terrible, d'une puissance inouïe; elle se manifeste le plus souvent par des actions qui défient la logique et qui, d'autant plus, frappent l'imagination.

DES FAITS CURIEUX

Qui subit les effets de la foudre, ou les constate non loin de lui, est toujours assez fortement commotionné. Ce qu'il raconte est souvent si extraordinairement illogique qu'il ose à peine en faire part à son entourage. Retenue quasi semblable à celle de quelqu'un qui observe dans le ciel un phénomène mystérieux qu'il attribue aux extra-terrestres.

Quand ils relatent une manifestation de la foudre, les observateurs font souvent mention d'une boule de feu qui se déplace curieusement, qui effectue un parcours inattendu, crée quelque désordre, avant de se perdre dans le sol ou dans l'atmosphère.

— «J'ai vu tomber la foudre entre Clesles et Saint-Just. J'ai vu nettement une boule de feu

qui descendait du ciel. Un incendie s'est déclaré immédiatement dans la maison visée par la foudre.

— C'était à Cours-en-Othe, à la fête de la Saint-Martin, en juillet 1926, vers onze heures du soir, pendant le bal. La foudre est tombée sur un noyer (1), dans le parc du château, ainsi que sur la maison de Georges Lambert. Une boule de feu s'est abattue sur le pignon, a fait disparaître toutes les tuiles le long de ce pignon, avant de descendre au sol.

— En 1974, au Val Perdu (Cne de Couvignon), un homme travaillait à sa vigne, s'était abrité de la pluie derrière un rang de ceps. Il fut fortement commotionné par une décharge de la foudre qui, tombée sur un piquet, au sommet de sa propriété, avait suivi le fil de fer jusqu'au bas, arrachant tous les crampillons qui fixaient le fil aux piquets.

— En août 1978, entre Val Perdu et Bar-sur-Aube, la foudre est tombée sur un arbre isolé en bordure de la route. Elle est descendue par le talus haut de 4 mètres, a traversé la chaussée en la dégradant et est remontée sur le talus opposé pour y briser un poteau téléphonique.

— Le 10 mars 1974, la foudre creuse un trou sur la route qui conduit de Lantages à Villiers-sous-Praslin.

— A Vertus, en 1913. Pendant un orage, un couple rural se réfugie vers une meule de paille contre laquelle les deux campagnards s'appuient, étroitement serrés l'un à l'autre. La faux de l'homme est restée à ses pieds.

L'homme est tué par la foudre. Son épouse est indemne mais l'un de ses pieds est déchaussé. On n'a jamais retrouvé la chaussure. La meule n'a pas brûlé.

— A Riceys-Bas, vers 1930. Un homme est renversé par la foudre. Absolument tous les clous de la semelle de ses souliers ont disparu. Il est indemne.

— Une jeune fille de Torcenay a conservé autour du cou des traces de brûlures. Sa chaîne d'argent avait littéralement fondu sur elle, à la suite d'un coup de foudre. C'était en 1915.

— De M. Georges Colson, à Méry-sur-Seine. «La foudre est tombée à peu près à 20 m de moi, sur un pylône métallique. Je fauchais de l'herbe.

C'était un orage sourd. On ne le voyait pas. Il n'y avait aucun nuage et ça tournait comme ça, au loin.

D'un seul coup, des craquements, des craquements sur le pylône. J'étais entouré d'étincelles. Je ne pouvais plus bouger. Pas moyen de décoller les pieds de terre. Figé complètement...»

Ainsi la foudre, qu'on assimile au feu, a-t-elle des effets plus que curieux. Elle n'incendie pas automatiquement tout ce sur quoi elle tombe. Et, si elle carbonise parfois à l'endroit de son passage, elle se contente souvent de dégrader, de percer, de briser, de faire disparaître et, hélas, de tuer !

Elle impressionne presque plus lorsqu'elle se manifeste à l'intérieur des habitations.

— En 1913, à Val Perdu, au cours d'un violent orage, la foudre tombe sur une écurie. Après avoir brisé le chevron de rive du toit, elle traverse une épaisseur d'environ un mètre de foin sur le grenier, s'y fraye un passage de 10 cm de diamètre, avant d'aller foudroyer deux chevaux attelés au ratelier dont la moitié des barreaux est détruite. Aucune trace d'incendie.

— A Champignol. La boule de feu entre par la cheminée et sort par la porte sans causer de dégâts.

— Dans le même village, la foudre tombe sur un compteur électrique. Les cadrans de verre sont pulvérisés. On sent une odeur de soufre.

— Pendant qu'il téléphone, un chef d'atelier reçoit une violente secousse sur la tête. Le local dans lequel il travaille paraît comme embrasé de lueurs bleues. (Aube, non daté).

— A Vertus, en 1923. Une boule de feu pénètre dans la pharmacie, suit la rampe métallique murale de l'escalier jusqu'au 1^{er} étage, redescend par l'autre rampe et sort. Elle s'en va éclairer dans le caniveau plein d'eau.

— Au début du siècle, des gens qui marchaient sur la route nationale durent s'abriter dans une maison de Mardeuil, à cause de l'orage qui approchait. Tout à coup, la foudre entra par une vitre cassée. On la vit traverser la pièce et ressortir enfin par le trou de la serrure.

— En 1907, pendant la vendange, (à Venteuil) un groupe de travailleurs fut pris par l'orage. La foudre tomba. Un seul vendangeur fut foudroyé au milieu des autres. Seul, un petit trou était visible, au milieu de son chapeau.

— A Isle-Aumont en 1915. Au plus fort d'un orage, alors que le tonnerre éclate, une boule de feu de la grosseur de deux poings entre dans la cuisine du facteur. Elle avait cassé deux vitres de l'imposte située au-dessus de la porte. Elle fait le tour du plafond et disparaît dans la cheminée.

— En 1917, lors d'un orage, à Venteuil, une femme assise sur une maie prétendit qu'au moment où la foudre tombait sur l'église, elle fut projetée à terre ; quant au lourd couvercle de bois, il se souleva comme par enchantement. Personne ne la crut dans le village, bien entendu.

— En 1913, à Bisseuil près d'Épernay. Un détachement de dragons repose dans un sino de paille au-dessus d'une écurie abritant une dizaine de vaches et plusieurs chevaux. En cinq minutes, après que la foudre est tombée, le bâtiment s'embrase en totalité.

— En 1960, en pleine ville de Troyes, une boule de feu pénètre dans la salle à manger par le fil

d'antenne de la télévision, tourne dans la pièce et disparaît sans qu'on puisse savoir comment. Deux personnes sont là : la grand-mère, fortement impressionnée et son petit-fils, 3 ans, qui applaudit et réclame : Encore, encore...

— A Courtisols, 1925. La boule de feu fait le tour de la cuisine, entre dans le placard puis ressort par la porte. Constat stupéfiant : dans la pile d'assiettes qui se trouvait dans le placard, une assiette sur deux est cassée.

— A Courtisols encore. Un homme, surpris par l'orage, a la malencontreuse idée de se mettre à l'abri sous un arbre. Quelques heures plus tard, une autre personne passe par là, qui interpelle la première. L'homme, qui est debout sous l'arbre, son vélo à la main, ne répond pas. Le second s'approche jusqu'à toucher l'homme au vélo. Celui-ci tombe littéralement en cendres. Il avait été foudroyé.

Je tiens de Mme Caillet à Rumilly cette anecdote, malheureusement non datée. Elle m'a affirmé qu'on n'avait jamais retrouvé une femme et son fils qui chargeaient, dans les champs, une charrette de paille et qui ont été victimes de la foudre.

D'ailleurs, ajoutait-elle, si l'éclair peut faire disparaître un corps humain, il peut aussi le rapetisser jusqu'à 40 cm au moins.

— Vers 1900, à Chamesseaux (Trancault). Un attelage et le charretier furent frappés par la foudre. Voyant qu'ils ne rentraient pas, les voisins allèrent à leur recherche. Stupéfaits de les voir immobiles, ils s'approchèrent, les touchèrent. A ce moment précis, chevaux et charretier tombèrent en cendres.

On raconte aussi qu'un guérisseur très coté en Haute-Marne, n'a connu son talent qu'à la suite d'un coup de foudre. C'est depuis son accident qu'il a le don. On dit, en revanche, qu'il ne peut plus conduire de voiture automobile ; le moteur s'arrête dès qu'il prend le volant d'un tel engin. (?)

PRÉVOIR LA Foudre ET L'EXPLIQUER

La foudre peut être terrible à qui la subit. Ainsi que la grêle qu'elle amène fréquemment avec elle et qui est dommageable aux récoltes. C'est la raison pour laquelle les hommes ont, surtout à la campagne, cherché à prévoir l'orage, ne serait-ce que pour avoir le temps de se mettre à l'abri.

A Champignol, un certain nuage nommé **cul de chaudron** annonce grêle et tonnerre, surtout s'il vient de l'est. De toute façon, la couleur légèrement sulfureuse de certaines nuées annonce la grêle donc la foudre.

Le roulement du tonnerre, au loin, précède souvent les claquements secs et brutaux qui accompagnent la chute de l'éclair quand le phénomène se rapproche.

A Valdelaucourt, on a remarqué qu'un roulement prolongé marque un éclair entre deux nuages alors qu'un craquement bruyant et rapide accompagne un éclair entre nuage et terre, le plus dangereux, bien entendu.

C'est le Bon Dieu qui remue ses tonneaux dit-on à Champignol, commune viticole. A Creney, pareillement on pense aussi qu'il roule son lit, qu'il se met en colère (Pouan) ou qu'il se bat avec le diable, quand «il ne roule pas ses sacs de grain. Il les change de place parce que les souris les mangent». (Courtisols).

Ce peut être aussi le diable qui marie sa fille (Vallée de l'Arce, Champignol, Trancault) ou encore qui bat sa femme (Coursan, Trancault, Pouan) quand il ne tue pas son cochon. (Arce) ou ne joue pas aux quilles (Hortes), au billard (Venteuil), ou aux chiques «billes» (Venteuil).



A Trancault, on chante, sur un air voisin de *Il pleut bergère* :

*Il pleut, il fait soleil,
Le diable bat sa femme
A grands coups de bâton.
Le diable est un cochon.*

Dans les régions où les carrières abondent le Bon Dieu roule des pierres (Angluzelles et Courcelles), il décharge ses tombereaux de pierres (Saint-Aubin). C'est une belle image sonore, une comparaison très juste avec le bruit de la voiture qu'on met à cul pour la vider de son chargement.



A Venteuil et Courtisols, le tonnerre est appelé *le tambour des escargots* puisque l'orage incite ces mollusques à sortir de leur coquille.

Assimiler ainsi un phénomène mystérieux à une banale action de la vie courante permet, sinon de le comprendre, tout au moins de faire semblant.

C'est une manière comme une autre de se rassurer.

SE PROTÉGER DE L'ORAGE

La peur fait qu'on s'enferme, portes et volets clos, souvent réunis entre voisins, afin de mieux supporter, ensemble, l'inquiétude générale. (Riceys).

On se garde des courants d'air et on évite de croiser deux lames de couteaux, ce qui aurait pour effet d'attirer la foudre. (Courtisols).

Ce qui n'empêche pas d'essayer de conjurer le sort, soit pour faire en sorte que l'orage s'arrête en chemin, soit pour tenter que la foudre ne nous choisisse pas pour cible.

L'orage est maléfique. Il est l'instrument du démon. C'est donc le diable qu'il faut exorciser.

De là ; l'idée que les cloches, «baptisées» et bénies pouvaient efficacement lutter contre le tonnerre. De là aussi l'emploi partout pratiqué, de l'eau bénite, les signes de croix (Vallée de l'Arce, Hortes...) ainsi que les prières autrefois récitées devant le portail de l'église, face à l'orage menaçant.

L'eau bénite, écrit Mgr Gaume, en 1866, est un préservatif excellent contre ces différents phénomènes dont la nature mystérieuse et le caractère particulièrement maléfique indique assez qu'ils sont trop souvent l'œuvre du démon.

On aspergeait toutes les pièces de la maison dès que l'orage s'était déclaré ou même était annoncé. On se servait, pour ce faire, d'un brin de buis, béni pendant la messe des Rameaux et qu'on gardait précieusement d'une année sur l'autre. A Trancault, on en mettait un brin partout où il y avait vie dans le corps de ferme.

A Avirey, vers 1900, Nathalie Rougevin, née en 1877, se souvenait que son arrière grand-mère aspergeait les murs de la maison avec l'eau bénite.

A Hortes, à Champignol, on n'oubliait pas les dépendances. Dans la Vallée de l'Arce, seul le seuil en recevait quelques gouttes.

A Trancault, on faisait un signe de croix dans chaque pièce de la maison, avec le rameau de buis béni trempé dans l'eau bénite.

A Vougrey, il est précisé que l'eau bénite devait être celle de Pâques, l'eau nouvelle en quelque sorte. A Estissac (vers 1880), l'aspersion s'accompagne d'une formule incantatoire :

*Satan, retire-toi,
Tu n'as pas droit chez moi.*

Il s'agissait là de protéger la maison. Le prêtre, lui, avait charge de prier pour l'ensemble de la paroisse. On le tenait pour le véritable responsable quand, par malheur, l'orage s'abattait sur une contrée et qu'elle était décimée par la grêle ou mutilée par la foudre.

A tel point était-on convaincu que c'était le rôle du curé de tenter d'éloigner le tonnerre, qu'il était spécialement rémunéré pour le faire et qu'il risquait d'être destitué s'il n'était pas à son poste en cas de besoin.

En compensation de cette tâche bien particulière, la Loge Pombin accordait à son pasteur 42 boisseaux de blé, Rouilly-Saint-Loup lui donnait

2 boisseaux par laboureur. Le curé de Montgoux recevait 2 à 3 hl de vin. Celui de Colombé-le-Sec, 5 à 6 muids.

Quelles prières devait-il donc réciter ?

Le rituel précise qu'après avoir sonné (ou fait sonner) les cloches, le prêtre devait se rendre à la porte de l'église, précédé de deux enfants de chœur. Il y devait procéder à un exorcisme en règle contre les nuées et, si le mauvais temps menaçait de durer, il devait invoquer la clémence divine par la lecture des Litanies, de la Passion de N.S., du Salve Regina ou de quel'qu'autre prière.

Pour quelles raisons le récit de la Passion fut-il le plus couramment adopté et prit-il l'ascendant sur les autres prières citées ? Peut-être correspondait-il mieux, dans son texte et dans sa forme, à ce qu'attendait de lui la piété populaire. En tous cas cette lecture de la Passion finit par s'imposer. Ce fut le seul rempart, au siècle dernier, contre l'orage, une barrière sacrée et mystique ainsi qu'en témoigne le texte ci-dessous cité par l'abbé Jean Durand dans l'Indépendant de l'Aube du 2 mars 1950 (et dans lequel je retrouve un homonyme).

On rapporte qu'après avoir opéré l'exorcisme habituel à la porte de l'église, l'abbé Daunay, doyen rural d'Herbisse, récitait la Passion à l'intérieur de l'édifice. Tout à coup, les assistants virent le corps du saint prêtre illuminé et élevé au-dessus du sol. En même temps, la calotte qui lui couvrait la tête fut emportée par une boule de feu.

Par la suite, les habitants de ce village remarquèrent que, pendant toute la durée du ministère de l'abbé Daunay, aucun orage ne fit plus jamais de dégâts. En revanche, le pays fut cruellement ravagé l'année même de sa mort.

Pour mieux conjurer le danger des orages, ce récit de la Passion se déroulait parfois de mai à septembre, chaque dimanche ou fête, plus un jour par semaine, avant la messe, devant l'autel (Feuges). A Gyé-sur-Seine, le prêtre disait cet évangile, absolument tous les jours, depuis le 3 mai jusqu'à la Toussaint. A Pargues, il devait le répéter autant de fois dans la journée qu'il était passé d'orages au-dessus du village.

De rituel qu'il fut à l'origine, cet usage devint coutume magique. Comme celle qui voulait qu'on lance sur le toit de la maison, l'une des couronnes confectionnées avec les *diats* (glas), utilisées le jour de la Fête Dieu (Hortes) ou bien encore un charbon de la bûche de Noël (Châlons) (3). Au même titre que l'œuf du vendredi-saint qu'on gardait précieusement dans son armoire, pour, aussi, se préserver du... tonnerre. (4)

Ne conservait-on pas, de même, dans l'armoire, les tisons ou les cendres de la bûche de Noël, que l'on ne sortait que pour tenter d'éloigner la foudre ? (2) (5)

Si le feu du ciel surprenait le travailleur aux champs, l'expérience avait appris qu'il n'était guère sage de garder en main sa fourche ou sa faux et encore moins la tenir *bec en l'air*. Il fallait la laisser sur place, quitte à revenir la chercher plus tard (Champignol, Villeneuve-au-Chemin, Hortes).

De braves vieux de Saint-Thibault ont maintes fois raconté qu'un paysan rentrant avec sa faux lorsque l'orage grondait encore, la lame de cette faux fut tordue par la foudre et courbée autour de son cou. Il en fut quitte pour la peur, mais quelle peur.

Il était recommandé de chercher un abri proche mais surtout de ne pas courir pour le rejoindre, quitte à se laisser tremper. (Villeneuve-au-Ch.)



Si on était aux vignes on en redescendait. Ceux qui, trop éloignés, se laissaient surprendre, se réfugiaient dans les petites cabanes de pierres de «lave» qui se dressaient dans le haut des vignes. On se baissait, pour y entrer mais elles offraient un refuge étanche sinon confortable. (P. Doussot).

On pouvait aussi s'allonger dans un fossé (Hortes). Quand on avait charge de chevaux, il était recommandé d'abandonner les cordeaux et de les tenir par la bride ; simple mesure de précaution pour le cas où les chevaux prendraient peur, afin de les mieux maintenir.



Dès qu'on était de retour à la maison, on allumait le cierge qui avait servi pour l'offerte lors de l'enterrement du dernier décédé de la famille (Hortes). A Champignol, c'est un cierge béni, à la chandeleur qu'on allumait. (jusqu'en 1935). Plus simplement, dès le premier coup de tonnerre ou même dès qu'on soupçonnait que l'orage allait éclater, on allumait le feu de l'âtre, fut-ce en plein mois d'août. Cette dernière coutume est générale et je l'ai encore constatée récemment à Rumilly. A Coursan, Mme Payen ne brûlait que du hêtre, à cette occasion.

LES ARBRES ET LA Foudre

(Voir l'étude de Jean Déguilly, folk. Ch. n° 65)

Pourquoi du hêtre ? Parce qu'on lui attribuait probablement certaines vertus. (6)

L'expérience a fait classer les arbres et les arbustes en plusieurs catégories selon qu'ils attirent ou non la foudre, fortement ou pas. (7) Un journal aubois a essayé d'en dresser une liste comparative (8)

On sait qu'il est toujours imprudent, pendant l'orage, de se mettre à l'abri sous un arbre car on s'y expose davantage à être foudroyé.

De plus, il y a des arbres particulièrement dangereux. Le chêne attire tout spécialement la foudre. Le hêtre, par contre, l'attire peu. C'est, sans doute une question de conductibilité des parties solides et liquides de l'arbre. En prenant un hêtre comme unité, on pourrait dresser une sorte de tableau des dangers de fulguration sous les arbres, dans lequel le pin aurait la note 15, les essences forestières diverses : la note 40 et le chêne : la note 54.

Nous n'avons pas les éléments qui nous permettraient d'établir une telle échelle de fulguration mais la tradition nous apprend que le hêtre, le charme, le tilleul et l'érable ne sont guère atteints par la foudre (Champignol). On ne connaît pas, à Trancault, de tilleuls touchés par la foudre. Les sureaux, l'épine et l'aubépine (Coursan) protègent des fureurs de l'orage.

Par contre, le noyer semble particulièrement visé par la foudre (Vosnon, Creney, Estissac, Coursan) ainsi que le peuplier (Trancault) (9). Ensuite viennent le pin et le sapin (Estissac). Les avis sont partagés quant au chêne dont on pense qu'il est dangereux à Coursan, à Trancault, et dans la vallée de l'Arce, alors qu'à Estissac on est d'un avis plus réservé.

LES ANIMAUX

Les animaux sont, comme les humains, très sensibles à l'orage : au fracas du tonnerre et à la lueur intense de l'éclair. Comme les hommes, ils le perçoivent selon leur tempérament et, probablement, en fonction des expériences qu'ils ont déjà vécues. On s'accorde à dire qu'ils deviennent nerveux et agressifs à l'approche de l'orage (Angluzelles et Courcelles, Trancault...).

Mme Gorget d'Estissac nous dit : *Dès qu'il perçoit des éclairs lointains, le chien de mon fils est pris d'une agitation fébrile, il grimpe l'escalier, se réfugie sous le lit, tremble, repart et... s'oublie.*

A Méry-sur-Seine, notre chien Kimm sentait l'orage au moins une heure avant qu'il se déclare. Il ne tenait pas en place au bout de sa chaîne. Il grattait la terre. Il gueulait au loup. (10).

A Venteuil, on citait le cas d'un chien méchant qui, lorsqu'il ne tonnait pas encore, «sentait» l'orage, et courait se réfugier à la cave.

Quoi d'étonnant ? Un humain peut éprouver la même peur panique, avoir les mêmes réactions inconscientes devant le mystère de la foudre.

Mais l'anecdote suivante, toujours contée par Mme Gorget, témoigne qu'une certaine intuition, un sens du magnétisme bien plus développé que le nôtre, semble habiter parfois les animaux.

C'était à Vendevre, vers 1912, mon oncle, charcutier, effectuait une tournée dans les villages des environs, dans une voiture tirée par un cheval. Un gros orage éclate. Tout à coup, l'animal s'arrête brusquement devant un pont enjambant une rivière. Une seconde après, la foudre s'abat à quelques mètres devant sa voiture. Un incident dont mon oncle a gardé le souvenir pendant toute sa vie.

Le cheval avait probablement pressenti le phénomène. Peut-être le contact était-il déjà établi entre la nuée et la terre, et l'animal a-t-il été arrêté par une sorte de colonne invisible qui se dressait devant lui.



Quand une poule couvait, si la foudre tombait non loin de son nid, il pouvait arriver que les poussins soient tués dans l'œuf. Aussi nos paysannes avaient-elles soin de disposer, sous la paille du nid, un fer à cheval ou quelque autre objet métallique (Estissac, Trannes, Villeneuve-au-Chemin, Valdelancourt...).



LA PIERRE DE TONNERRE

Mais la meilleure protection, nos ancêtres l'avaient trouvée il y a bien longtemps. Il s'agit des haches de pierre ou pierres de tonnerre.

Voilà ce qu'en disent les élèves de M. Mizelle dans la monographie qu'ils ont établie de la commune de Saint-Aubin.

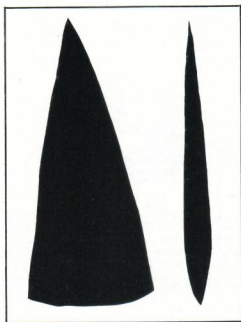
Hache votive trouvée en août 1966.

Cette hache fut trouvée par des maçons qui déposaient le carrelage d'une maison sise rue Fourche.

En piochant le sable, dans un coin, ils heurtèrent deux grosses pierres disposées parallèlement. Entre elles était soigneusement allongée un hache de pierre polie d'une vingtaine de centimètres de longueur.

Elle est en jadéite. C'est une pierre au grain très fin, d'un beau vert d'eau.

Elle est très large et mince.



D'après les croyances populaires, on disposait des haches polies dans le sol ou les murs de la maison pour les protéger de la foudre ou du tonnerre.

Cette hache, trouvée à Saint-Aubin, est bien une hache de pierre polie, quasiment semblable à toutes les haches préhistoriques taillées dans le silex. A cette différence près qu'elle n'a probablement jamais pu servir ni comme arme ni comme outil. Taillée dans une pierre peu commune, elle est d'une trop faible épaisseur pour qu'on ait pu l'utiliser. Elle ne peut qu'être l'image d'une vraie hache qui fend et qui déchire. Elle est, en quelque sorte, le symbole de ce feu du ciel qui, comme une hache, déchiquète et tue.

Par analogie contraire, on l'a supposée capable de s'opposer à l'effet destructif de la foudre. C'est la raison pour laquelle on l'a disposée avec tant de soin entre deux pierres parallèles, et probablement orientée dans une direction bien précise.

C'est un objet rituel que les archéologues ont voulu différencier des outils ordinaires de silex taillé ou poli en lui donnant le nom de «hache votive», indiquant par ce qualificatif, une destination particulière. (11)

Les écoliers de Saint-Aubin ont donc fort bien fait de signaler cette trouvaille et nous devons les remercier d'y avoir prêté attention.

En fin de leur article nos jeunes journalistes ajoutent :

Peu après la christianisation des campagnes, c'est une petite bouteille en argile remplie d'eau bénite qu'on a mis dans les fondations (d'une maison).

On sait peu de choses au sujet de ces bouteilles en terre cuite. On en trouve un peu partout, dans beaucoup de maisons, sans bien savoir à quel usage elles étaient destinées. On en a découvert dans le sol, dans les murs, ou tout simplement posées sur les sablières, au grenier. Quelques unes renfermaient un dépôt noirâtre, d'où le nom, à double sens, de «bouteille à encre» donné par les archéologues.

En règle générale, on estime qu'elles datent du XVII^e, ou XVIII^e siècle.

On a émis l'idée qu'emplies d'eau bénite, elles avaient pu servir à sanctifier la maison donc à la protéger des influences néfastes des démons. Leur rôle aurait donc été exactement le même que celui des pierres de tonnerre.



En fin de compte, nos grands-parents ont beaucoup tenté pour se protéger de la foudre. Elle est cependant restée pour eux une grande énigme et, cela va de pair, un signe de puissance céleste. (12) C'est la raison pour laquelle ils en avaient fait l'attribut de Zeus, le père des dieux.

Mais, qu'elle soit entre les mains de Dieu ou entre les griffes du diable, il fallait essayer de la détourner des maisons des récoltes et de soi-même.

En Champagne comme ailleurs.

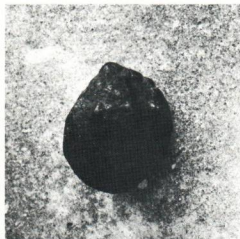
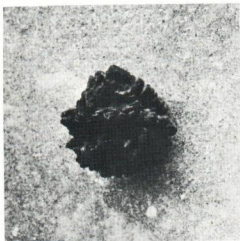
J. DAUNAY

- 1 — Voir ci-après le chapitre : Les arbres.
- 2 — Bourcelot. Atlas linguistique de Champagne et de Brie.
- 3 — Bulletin du comité de folklore champenois. N° 127. P. 27
- 4 — Louis Morin. Dictionnaires et proverbes.
- 5 — Chez nos voisins de l'Yonne, à Chamant, commune de La Roche en Brénil, c'était un charbon du feu de la Saint-Jean qu'on gardait à son chevet. A. Martin. **Petite histoire de la Haute-Marne**. 1892. Cité par M. Toussaint.
- 6 — Par temps d'orage, le hêtre est un paratonnerre naturel. Teynturié. **Histoire de Cunfin**.
- 7 — M. Vautrin explique cela par la radio-activité. Certains arbres seraient meilleurs conducteurs que d'autres du magnétisme dégagé en temps d'orage.
- 8 — Le Petit Troyen. N° 420, 19 juin 1904.
- 9 — «Personnellement, je n'ai vu choir la foudre qu'une seule fois, vers 1912, sur un beau peuplier noir, au bord de l'Arce. La lumière éclatante de l'éclair ne m'a pas permis de remarquer s'il s'agissait d'un éclair descendant ou descendant. Dès la fin de l'orage, je suis allé me rendre compte. L'arbre était encore sur pied, mais une large et profonde plaie l'avait éventré sur deux ou trois mètres de hauteur et de grosses échardes, arrachées du tronc, avaient été projetées à trois ou quatre mètres.» (P. Doussot)
- 10 — «Soit disant que l'homme attire la foudre près d'un tas de paille et qu'un chien l'attire encore plus. Alors... on chassait le chien.» (Méry)
- 11 — De M. René Boulliez : «Les pierres que l'on trouve dans les champs des régions au sous-sol calcaire comme la Champagne, portent, je crois, le nom scientifique de marcssite. Certaines personnes disent qu'elles remontent de la terre. D'autres disent que ce sont des météorites. On

les appelle aussi «Boules de tonnerre» ou simplement «tonnerre». Je l'entendais dire par mon père, à Courtisols».

On a cru longtemps que ces boules de tonnerre tombaient avec la foudre d'où le nom qu'on leur a donné. On les croyait habitées par un dieu. C'est la raison pour laquelle on les nomme aussi : bétyles = demeures divines. Il ne faut pas les confondre avec les haches votives ou pierres de tonnerre.

- 12 — Peut-on évoquer les Gaulois sans rappeler qu'ils ne craignaient qu'une catastrophe : recevoir le «ciel» sur la tête.
- 13 — Mme Antoine pense que lorsqu'il fait trop chaud à cette époque, la vigne commence à pousser. Les gelées d'avril risquent d'anéantir les bourgeons déjà formés.
- 14 — Mme Yvette Parisot note que certains signes et dictionnaires (dont celui-ci), figurent dans un livret : Eric Sloane. **Folklore of American Weather**. New-York. Hawthorn Books. 1963. 63 p.
Elle donne l'explication suivante : «Les pionniers américains, d'origine européenne, ont apporté leurs remarques, les ont introduites, modifiées au besoin, selon les micro-climats, ou fait de nouvelles observations...»



DICTONS ET REMARQUES RELATIFS A LA Foudre.

Tonnerre d'hiver,
Tonnerre d'enfer. (Riceys)

S'il tonne en janvier
Mets tes cuves au fumier. (Trancault)

Tonnerre de février
Remplit le grenier. (Angluzelles et Courcelles. Trancault)

S'il tonne en février
Mets tes tonneaux au grenier. (Louis Morin. Vallée de l'Arce)

En février, s'il grêle et tonne,
C'est bien sûr un bon automne. (Vallée de l'Arce, L.M.)

Quand en mars il tonne,
Pleines futailles et bonbonnes. (Arce)

S'il tonne en mars,
On peut dire : hélas ! (Champignol, Riceys) (13)

S'il tonne en mar(s)
Gare ! (Villeneuve-au-Chemin)

S'il tonne en mar(s)
Petit bonhomme, gare. (Trancault Venteuil)

Tonnerre en avril
Vin dans le baril. (Arce)

S'il tonne en avril
Prépare tes barils. (Général) (14)

S'il tonne en avri(l)
Le bonhomme se réjouit. (L.M.)

S'il tonne en mai
Faut t'époutai. (t'épouvanter. Hortes)

S'il tonne au mois de juin
Année de paille et de foin. (L.M.)

Avec deux expressions qui font mention de la foudre.

En été, si la lune est entourée d'un cercle jaune, c'est signe de tempête, de grêle et de foudre. (Riceys)

Que l'tonnerre m'enleuve si c'que je viens de vous raconter c'ôt pas vrai ! (Arce).

INFORMATEURS ET RÉFÉRENCES

AMANCE (A) M. Georges Fèvre.
ANGLUZELLES ET COURCELLES (M) Mme Yvette Parisot.
AVIREY (A) Mme Marguerite Garbison.
ARCE (Vallée de l') (A) M. Pierre Doussot.
BISSEUIL (M) Mme Gorget.
BRIENNE-LA-VIEILLE (A) M. Paul Vautrin.
CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE (A) Mme Éliane Poissenot, Mme Antoine.
CLESLES (M) M. Jean-Marie Corbet (M. Georges Colson).
COLOMBE-LE-SEC (A) L'Indépendant de l'Aube, 2 mars 1950.
COURSAN-EN-OTHE (A) M. Robert Henry.
COURTISOLS (M) M. René Bouleuz (Groupe des Jasées).
COUVIGNON (A) M. Jules Ruelle.
CRENEY (A) M. Fernand Champion.
ESTISSAC (A) Mme Gorget.
FEUGES (A) Ind. Aube, 2 mars 1950.

GYE-SUR-SEINE (A) Ind. Aube, 2 mars 1950.
HERBISSE (A) Ind. Aube, 2 mars 1950.
HORTES (HM) M. André Bailly.
ISLE-AUMONT (A) M. Pierre Doussot.
LA-LOGE-POMBLIN (A) Ind. Aube, 2 mars 1950.
LANTAGES (A) M. Vautrin.
LES-RICEYS (A) Mme Marguerite Garbison.
LIGNIFRES (A) Ind. Aube, 2 mars 1950.
MARAYE-EN-OTHE (A) M. Vautrin.
MARDEUIL (M) M. Gérard Munier.
MERY-SUR-SEINE (A) M. Jean-Marie Corbet (M. Georges Colson).
MONTGUEUX (A) Ind. Aube, 2 mars 1950.
PARGUES (A) Ind. Aube, 2 mars 1950.
POUAN-LES-VALLEES (A) M. René Morot.
RICEYS Voir LES RICEYS.
ROUILLY-SAINT-LOUP (A) Ind. Aube, 1^{er} mars 1950.
ROUVRES-LES-VIGNES (A) THEVENIN. Histoire de la commune de Rouvres-Les-Vignes.
SAINT-AUBIN (A) M. Félicien Mizelle et ses élèves.
SAINT-JUST (M) M. Jean-Marie Corbet (M. Georges Colson).
SAINT-THIBAULT (A) M. Pierre Doussot.
THORS (A) Ind. Aube 2 mars 1950.
TORCENAY (HM) M. André Bailly.
TRANCAULT (A) M. Pierre Simonet (Mme Portier).
TROYES (A) Mme Gorget.
VALDELANCOURT (HM) M. Pierre Guillaumot.
VAL-PERDU Voir COUVIGNON.
VENDEVRE (A) Mme Gorget.
VENTEUIL (M) M. Gérard Munier (Mme Juliette Hennequin, M. Jean Guerre).
VERTUS (M) Mme Gorget.
VILLENEUVE-AU-CHEMIN (A) M. Robert Jay.
VOSNON (A) M. Robert Jay.

LE TONNERRE EST TOMBÉ

Brienne-la-Vieille, juillet 1914. Une chaude et lourde journée d'été vient de s'écouler.

Vers dix heures (du soir), avant de nous coucher, nous sommes sortis, Papa et moi, (9 ans), regarder le ciel.

Le trou de Vauchonvilliers (1) est tout noir. Sur Brienne, la Champagne est noire. De courts éclairs zèbrent cette partie du ciel.

«Tu vois, mon garçon, celui-là va nous revenir par le nord, c'est un mauvais orage qui se prépare !»

Papa va «sous le puits». C'est un apprentis qui prolonge la chambre à four. Le **bu** du puits est encastré dans le mur. Papa tire trois seaux d'eau.

Nous allons nous coucher. A mon âge, le sommeil est instantané et profond.

Onze heures trente. Quelqu'un me secoue dans mon lit ; un bruit fracassant m'éveille complètement. *«Lève-toi et habille-toi vite, mon garçon»*. Ma tante est là, la lampe à essence qui tremblote, à la main.

Les roulements de tonnerre se succèdent, entrecoupés de coups secs et de craquements stridents. *«Attache bien tes chaussures ; prends ton bonnet et ton capuchon»*.

Nous arrivons dans la cuisine. Sur la table, la petite lampe à pétrole est allumée. Sur une chaise, le sac de cuir de Tante, qui doit contenir les papiers et l'argent.

Dans le vestibule, Papa a rentré les seaux d'eau, un broc, lui aussi rempli d'eau ; les lueurs du ciel illuminent mais Papa s'éclaire avec la **lanterne tempête** à bougie. Dans un seau, un sac à blé trempe.

Pour cette époque, voilà les «extincteurs» prêts à fonctionner !...

On a coupé le compteur électrique (A Brienne-la-Vieille, on dispose de 0,5 KW par ménage).

L'orage gronde toujours mais il s'éloigne ; le bruit s'assourdit ; les éclairs s'atténuent.

Papa sort dans la cour, regarde le ciel et rentre. *«Eh bien ! ce n'est pas fini, mes enfants ; il a tourné, il revient ; il faut attendre»*.

Dans la cuisine, sur la table, la haute petite lampe à essence, la lampe tempête, sont allumées, la lanterne sourde à huile est en attente (son allumage est difficile).

Nous sommes là, assis, écoutant gronder le retour de l'orage. Tante égrène son chapelet.

Papa est attentif aux grondements. Je sursaute à chaque coup et somnole encore.

Papa regarde la pendule. Il est une heure ; les coups sourds et puissants redoublent. Le vent, qui avait soufflé un instant, a disparu.

Nous sommes toujours là, assis, peu rassurés. Soudain, un claquement difficilement imaginable, une secousse terrible nous font baisser la tête et courber le dos. Nous sommes comme assommés. Papa réagit le premier. *«Cette fois, nous l'avons, il est tombé sur la maison»*.

Il saisit la lanterne tempête d'une main, prend le seau au sac de l'autre et grimpe au grenier. Dès la porte ouverte, une odeur de bois brûlé nous parvient.

«Célestine, monte-moi un seau». Nous montons de l'eau, Tante tenant la petite lampe à essence et un seau, moi le broc.

Papa est juché sur une malle. A bout de bras, il tamponne, avec le sac trempé, une poutre fumante qui grésille au contact de l'eau et nous enfume. Il trempe le sac dans l'eau, le maintient au contact de la poutre.

En peu de temps, tout danger de propagation est écarté.



Dans le grenier, il fait clair comme en plein jour, les éclairs nous aveuglent, les grondements nous secouent.

Nous descendons ; dans le vestibule, Papa regroupe son matériel de protection.

Avec Tante qui reprend son chapelet, nous sommes à nouveau assis dans la cuisine. Je suis vraiment réveillé et prêt à tout.

Un claquement sec, direct. La cuisine s'illumine par une porte vitrée qui sépare la cuisine de la salle à manger. Une lueur éblouissante, très blanche, vient de cette pièce ; elle dure une longue minute puis disparaît.

Papa ouvre la porte. Plus rien. Une drôle d'odeur, peut-être de soufre ? Ce n'est pas une odeur caractéristique de brûlé. Ce qui fait dire à Papa : *«Il n'y a pas de danger»*. Il referme la porte. L'explication viendra le lendemain. (2)

A cet instant, nouveau claquement sec ; la maison est fortement ébranlée ; l'éclair n'est pas plus violent que ceux qui se succèdent sans interruption et apparaissent par les fentes des volets.

Malgré les supplications de Tante, Papa sort par le vestibule et contourne la maison ; la pluie commence à tomber, il rentre vite. *«C'est tombé sur l'althéa (3) ; il est fendu en deux et jonche le sol»*.

Nous voilà toujours dans la cuisine. Papa dit : *«Cela va finir, il est plus de deux heures»*.

Un coup strident comme le son d'une scie mal bandée que l'on ferait vibrer en la coinçant, nous assoit doublement sur nos chaises (4). La pluie tombe violemment. Les coups s'assourdissent. Il n'y a plus guère que le bruit de l'eau dans les tuyaux de gouttière. Les illuminations qui embrasaient nos volets s'estompent rapidement. En une demi-heure, le calme est revenu.

Paul Vautrin



- 1) Le trou de Vauchonvilliers. Expression connue depuis 1850 environ.

Les anciens du village se plaçaient dans la Grande Rue, devant la porte du cimetière. Ils désignaient par «trou de Vauchonvilliers» l'espace du ciel, vers l'ouest et limité par le faîtage de la nef de l'église. Vauchonvilliers est situé à 12 km à vol d'oiseau, au sud de Brienne-la-Vieille.

- 2) La foudre est tombée sur le pignon est de la maison. Elle a suivi le mur (légères traces grises), est passée entre les lames des volets de la porte-fenêtre de la salle à manger, est descendue jusqu'au deuxième carreau de la porte vitrée, a prélevé un morceau de mastic fixant la vitre, a percé un trou d'environ 12 mm dans le verre, a entraîné par ce passage, ce morceau de mastic tout le long de la cimaise contre le lit, en face de son entrée dans la pièce. Endroit qui se trouve en ligne droite, à 4,50 mètre du trou de la vitre. Le morceau de mastic a parcouru 10 m sur la cimaise, en passant derrière un buffet et une armoire. Pourquoi s'est-il arrêté à cet emplacement ? Aucun obstacle ne s'opposait à ce qu'il continue son trajet.
- 3) Un althéa (*hibiscus syriacus*, encore appelé «ketmie des jardins»), gros arbuste d'une hauteur de 5 m, était situé dans le jardin, à 3 m du mur de pignon où était tombée la foudre en (2). Le tronc avait 25 cm de diamètre ; il se divisait en deux grosses branches. L'une de ces branches avait été fendue dans le sens de la longueur ; la fente se prolongeait dans le tronc et jusque dans la racine, dans le sol. Il n'y avait pas trace de brûlure.

A cinq mètres de l'althéa poussait un poirier de dix mètres de hauteur qui ne fut pas touché.

Mon père considéra que cet arbuste était la cause de la chute de la foudre. Ce bois est, semble-t-il, radio-actif.

Lorsque le bois fut débité puis empilé dans le bûcher, la nuit venue, on observa que les sections des rondins de bois devenaient lumineuses. Par quel phénomène ?

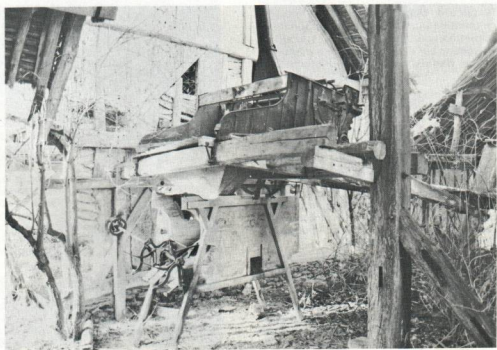
Lors de cet orage, seule notre maison et le petit jardin alentour, enfermés entre des murs de maisons, reçurent des décharges.

Jamais, depuis la suppression de l'althéa, la foudre n'est tombée.

- 4) Cette dernière décharge a fait éclater un poteau en bois de la porte de la cour «aux poules». Ce poteau était à 6 m de l'althéa et dans le prolongement de la branche brisée et tombée sur le sol.

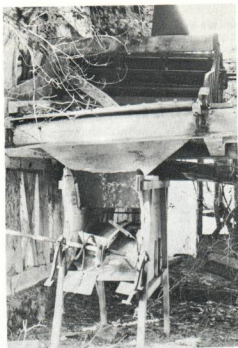
BEL EN CHÉ

LA BATTEUSE FIXE



M. René Morot a déjà évoqué pour nous le problème des batteuses fixes à manège (1).

Il précisait que l'ensemble comprenait une batteuse fixe installée à l'intérieur de la grange et, y attenant, un manège à chevaux pour l'entraînement de cette machine.



M. Michel Marcq, lui, a étudié (2) le bâtiment abritant le manège. Il hésite à situer l'époque de plein essor du battage en grange. Il distingue le manège à terre et le manège en l'air, suivant que la transmission du mouvement se fait au sol ou bien à hauteur du toit. Il s'inquiète de connaître si certaines architectures sont particulières à tel ou tel terroir. Son but est d'attirer l'attention sur des constructions menacées et qui, parfois, mériteraient d'être conservées.

Deux citations nous permettent une tentative pour réponse à sa première question.

1880 - Les plus riches ont la machine fixe à battre, les autres battent leurs récoltes avec la machine ambulante dite «tripot» (Marguilliers. *Statistique de Brienne-la-Vieille*).

1909 - Quelques uns possèdent une machine fixe à battre le grain mais presque tous font battre leurs récoltes à la machine locomobile à vapeur ou au tripot. (Bourgeois. *Monographie de la Commune de Montsuzain*).

La machine à battre est, en fait, la toute première machine qui ait été employée en agriculture. Elle est apparue vers 1820. (3)

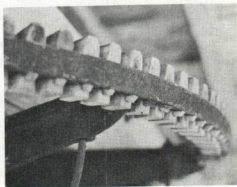
Reprenons ce que M. Morot nous dit d'un tel engin. Le manège : un axe vertical en bois, supportant à sa partie supérieure une grande couronne dentée... traversé par une pié-

ce de bois horizontale dont les deux extrémités portaient l'attelage des chevaux... La batteuse : un batteur, un tire-paille pour évacuer la paille battue sur une claie d'où elle était reprise par un ouvrier.

Accolé à la grange, le bâtiment du manège subsiste bien souvent, coiffé d'un toit à simple pente ou charpenté en pentagone, ouvert ou non sur l'extérieur. La singularité de ce bâtiment annexe, le fait qu'il soit parfois coquettement chapeauté, le fait aussi qu'il constitue une ex-croissance curieuse du bâtiment principal, ont amené certains auteurs à le remarquer et à signaler son existence.

La batteuse, elle, a généralement été sacrifiée. Elle tenait beaucoup trop de place pour qu'on ne la démonte pas. Seul, le mécanisme extérieur a été respecté. Il ne nuisait pas à l'entassement des gerbes.

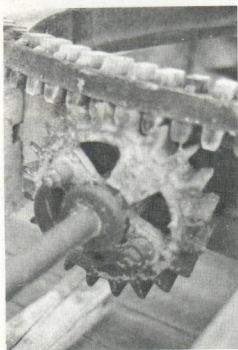
Les batteuses fixes encore en place sont donc bien rares, qu'on puisse étudier. Celles qui subsistent ne sont plus en bon état.



J'en ai découvert une à Verrières (-A.) Elle est en ruines. J'en ai pu cependant prendre quelques clichés.

Le mécanisme du manège se compose essentiellement d'une énorme roue métallique horizontale dont l'axe vertical repose sur un étrier en forme de U renversé. Ce support est scellé au sol sur un socle de pierre. La roue, d'environ 2 m de diamètre, est située à hauteur d'homme et soutenue par huit tenons qui rejoignent, en couronne, l'extrémité inférieure du pignon vertical. Elle est crantée de bois.

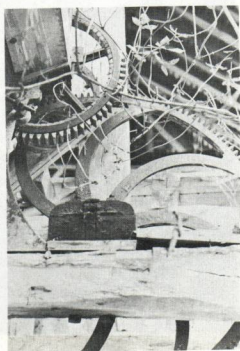
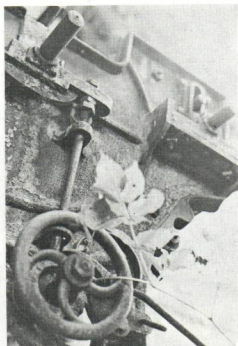
Deux chevaux l'entraînaient, par l'intermédiaire d'une poutre horizontale équipée de harnais et solidaire de l'axe. Ces animaux tournaient inlassablement, aveuglés par des oeilères de cuir (4).



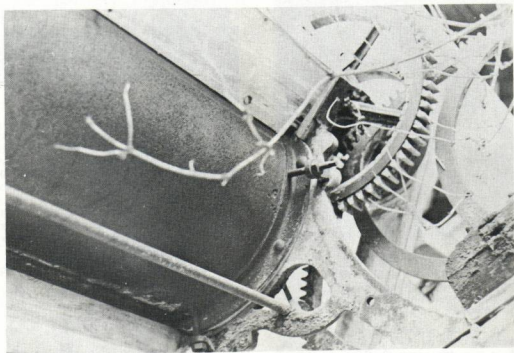
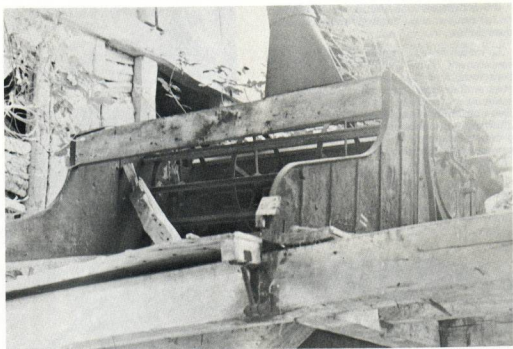
Le mouvement était transmis à l'intérieur de la grange par un pignon horizontal. Celui-ci était mu par une roue dentée en prise avec le volant du manège.

La batteuse proprement dite présente un ensemble coffré de bois à la partie inférieure, de fonte et de tôle au-dessus. Elle est composée d'un receveur-égreneur en sa partie haute et d'un trieur-éjecteur au-dessous. Le tout est entraîné par des pignons actionnés par l'arbre horizontal qui reçoit son mouvement de la roue du manège.

Pour une plus grande souplesse de fonctionnement, la transmission s'effectue par deux fois, bois contre métal. Des dents de bois sont insérées dans la couronne de fonte de deux des roues de transmission et bloquées par des cales, également en bois.



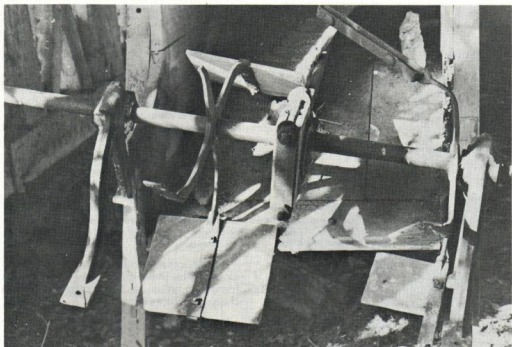
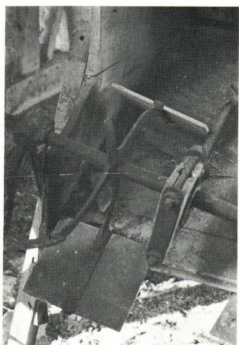
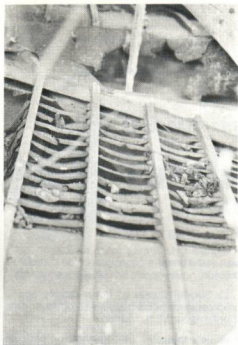
Tout au sommet de l'engin, à près de trois mètres de hauteur, dans un demi-cylindre en tôle, tourne le tambour. Il est composé de quatre roues garnies de huit lattes de bois. On devait lui fournir les céréales préalablement déliées de leur botte afin qu'il entraîne les tiges pour les battre contre la tôle, permettant ainsi la séparation entre le grain de l'épi et la paille.



Un plateau à claire voie reçoit paille et grains. Le grain tombe en une trémie, sur un van. Il est trié, séparé des menues-pailles. Plateau et van sont agités par un mécanisme qui reçoit son mouvement d'un excentrique commandé par une courroie, la même qui agit sur un système de pales faites pour évacuer de l'engin, paille et menues-pailles.

A l'ensemble, il faut ajouter un énorme tuyau d'aspiration destiné à évacuer jusqu'au-dessus du toit, la poussière du battage.

En définitive, un système ingénieux qui présentait un énorme progrès sur le travail au fléau. Un progrès relatif cependant, car le rendement devait être faible malgré tout, comparé à celui du tripo. Il est vrai que le propriétaire d'une machine à battre fixe pouvait la faire fonctionner à sa guise, selon le temps dont il disposait, selon ses besoins, avec peu de personnel. Mais le rendement était faible, malgré tout, et coûteux. Le système de la grosse batterie ambulante (à cheval ou à vapeur) connut plus de succès.



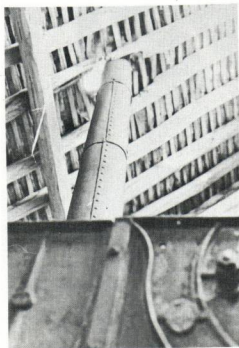
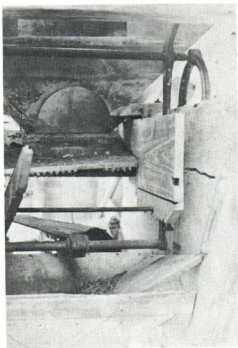
La batterie-vanneuse représentée ci-dessus était fabriquée à Villiers-aux-chênes (-H.M.). Elle était entraînée par un manège à trois chevaux. On l'avait équipée d'un tire-paille (partie rotative, munie de peignes, que l'on voit à gauche du croquis).

En 1877, elle a été installée à Rachecourt, chez le grand-père de M.H. Multier, en remplacement d'une autre qui ne nettoyait pas le grain par ventilation. Le manège intérieur ne convenait

plus, il a fallu construire un bâtiment extérieur pour en loger un autre (5).

M. Multier précise que la batteuse était installée sur un vaste plancher sur lequel, avant de mettre la machine en mouvement, on avait entassé la quantité de gerbes nécessaire à l'atlée.

(Le plan qu'il nous donne, de la propriété toute entière située la place du manège et de la batteuse, tels qu'ils existaient avant 1877).



Monsieur R. Giraud, maire de Poliset, qui a bien voulu prendre connaissance de l'article qui précède, nous apporte les précisions suivantes :

La Société Dupuis et Royer semble être le prédécesseur des Ets Dupuis de Montier-en-Der. (Confirmé par M. H. Multier)

Je ne pense pas que l'emploi de la batteuse fixe ou du tripot soit une question de richesse d'exploitation. La batteuse fixe doit être antérieure ; le tripot serait un perfectionnement du manège.

Dans notre vignoble, la machine à vapeur n'était utilisée que dans les grandes fermes. Le petit exploitant n'utilisait que le tripot ou la batteuse à bras (batteuse en bout, système américain). Quand je suis arrivé dans la région, il y a cinquante ans, on trouvait beaucoup de batteuse à bras chez les petits cultivateurs vigneron. Je ne pense pas qu'il serait encore possible d'en découvrir une actuellement. Ce serait pourtant intéressant. (Avis à nos lecteurs)

Dans les engrenages à denture de bois, les dents étaient en alisier ou en accacia. Ils étaient silencieux et, graissés au suif, pratiquement inusables. J'utilise un tel engrenage sur une turbine de l'ancien moulin de Poliset. Il tourne journellement depuis 50 ans sans que la denture ait été remplacée.

Le rendement d'une batteuse fixe avec manège à un cheval était le même que celui du tripot à un cheval car il était proportionné à la puissance mise en œuvre.

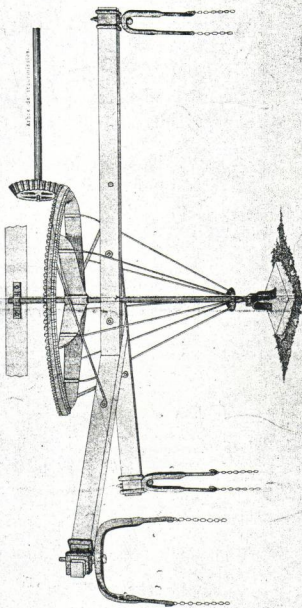
N.D.L.R. Nous publierons prochainement une étude de M. Giraud sur les batteuses à tripot.

- 1) Folklore de Champagne N° 46-25
- 2) L'habitation rurale en Champagne. M. Marçq. Note sur le bâtiment abritant le manège. P. 151 à 155.
- 3) G. Clause. Agriculture et vie rurale en Champagne au XVIII^e et XIX^e siècles. Conférence, novembre 1978
- 4) Confirmé par M. Fortier, M.G. dans son enquête sur Fayt-Billot (H.M.).
- 5) Le prix payé pour les fournitures :

Maçonnerie des murs du manège	126 F.
Extraction de la pierre	30 F.
Equarrissage de morceaux	48 F.
Chevrons	50 F.
Tuiles	104 F.

DUPUIS & ROYER *mécaniciens* à Villiers-aux-Chênes (11^e Marne.)

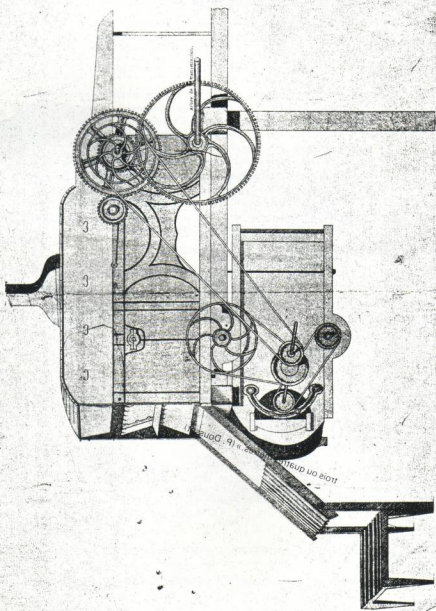
Mantège.



AT. 4 DE TEL. 1000000.

Au 20^{me} d'exécution.

Batterie - Vanneuse.



Maison J. FOUILLEUX & Co

L'ESCLAPART

CONDITIONS DE VENTE.

Toutes les machines sont prises dans nos ateliers.
Nous ne nous chargerions du transport qu'au cas où il nous serait remboursé et cela d'un commun accord.

Les frais de nourriture, de logement du poseur et de son déplacement, s'il excède 60 kilomètres, sont à la charge de l'acquéreur.

Les boulons de la charpente, les barres d'attelage, les courroies, les bois indispensables à l'établissement de la machine par suite des dispositions de l'emplacement; enfin les ouvriers nécessaires à son montage sont aussi à la charge de l'acquéreur.

La garantie du roulement de nos machines est de six mois, en ce qui concernerait les vices de fabrication ou de matières premières bien entendu.

Le paiement s'effectuera par l'acquéreur comme suit : moitié le jour de l'installation, soit entre les mains du poseur préalablement autorisé, l'autre moitié six mois après et, en cas de retard, avec intérêt au taux commercial.

S'il survenait contestations entre le propriétaire et les constructeurs, ce qui n'est pas supposable, il serait purement et simplement nommé deux experts, et au besoin un troisième, qui décideraient entre eux sans aucune autre formalité.

MARCHE.

MM. DUPUIS et ROYER s'engagent par ces présentes aux conditions sus-énoncées envers
M. _____ qui accepte

À lui fournir et poser au lieu indiqué dans le délai de _____

À partir de ce jour, une Machine à battre les grains avec cylindres alimentaires
de _____ longueur, moyennant le prix de _____

Ils livreront en outre _____

Ensemble _____

Nous disons la somme de _____

que M. _____ s'engage à régler _____

Fait double entre les parties à _____ le _____

180



MATÉRIELS de BATTAGE au Moteur et au Manège

BATTEUSES FIXES

à simple et à double Nettoyage

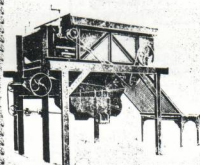


Fig. 39 A. — BATTEUSE FIXE
avec Nettoyage par Tarare à double hélice
actionnée par Moteur n° 3, 5 ou 7

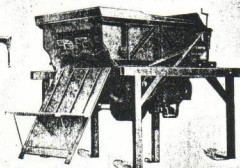


Fig. 39. — BATTEUSE FIXE
avec Nettoyage par Tarare à hotte mouvante
actionnée par Moteur n° 3, 5 ou 7

CATALOGUE
SPÉCIAL
ET
RÉGLISSEMENTS
GRATUITEMENT
SUR DEMANDE

MANÈGES CIRCULAIRES

et à plan incliné
Fixes ou Mobiles

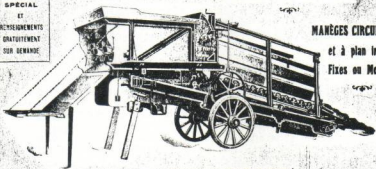
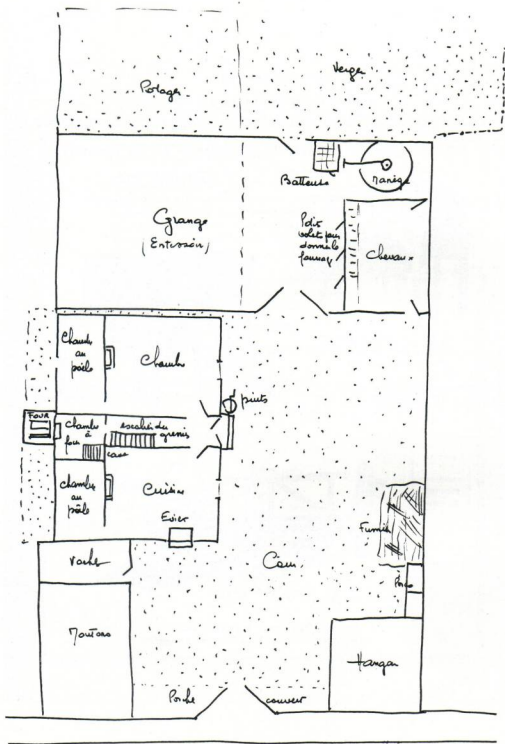


Fig. 45. — BATTEUSE A PLAN INCLINÉ
à 1 cheval et à 2 chevaux, à simple et à double Nettoyage



à la 4.0.0 - H.7.

PUITS DE BRIENNE-LA-VIEILLE

On distingue plusieurs catégories d'usage :

- Les puits communaux du village,
- Les puits de contrées,
- Les puits communs,
- Les puits de propriétés privées.

Généralités

La nappe phréatique étant à un niveau assez élevé, la profondeur des puits varie entre 4 et 6 mètres

L'eau des puits était parfaitement pure, il suffisait que les puits soient éloignés de 8 à 10 m des tas de fumier avec mare de purin. (La fosse étanche étant inconnue).

La contamination par les engrais n'existait pas.

Creusement d'un puits (1)

L'emplacement du puits était déterminé par la commodité de ravitaillement qu'il apporterait soit pour abreuver le bétail, soit pour l'alimentation d'une maison.

Exécution

On creuse une fosse de 1 x 2 m pour qu'un homme puisse assez aisément fouiller au pic et à la pelle.

Jusqu'à une profondeur de 2 m environ, il rejette la terre directement à l'extérieur. Ensuite, il remplit un seau dont l'anse est attachée à une corde. Un aide remonte et vide le seau. Pour ne pas perdre de temps, deux seaux sont utilisés. Arrivé au niveau de l'eau, l'ouvrier continue à creuser 20 à 40 cm «dans l'eau» (comme on dit).

Le «roi» (2) est descendu, mis en place en essayant de positionner les pierres, il n'occupe que la moitié de la surface creusée, l'aire restante sera remblayée.

Des pierres plates sont descendues dans une glissoire.

Le montage du mur circulaire commence. Un gabarit définissant un cercle du diamètre intérieur du puits est mis en place, il sera relevé au fur et à mesure de l'alignement curviligne des rangs de pierre.

On comble la partie de la fosse non utilisée en même temps que s'élève le mur, ce qui permet de l'utiliser comme une plate forme desservant le niveau de construction.

A quelque cinquante centimètres de l'orifice du puits, on commence à maçonner soit avec des pierres, soit avec des briques, pour éviter glissement et éboulis. La maçonnerie se termine

avec scellement et empreintes variant suivant le type de «bu» à installer.

Puits de contrées.

Ils sont situés au milieu des champs pour permettre aux cultivateurs d'abreuver les hommes et les chevaux.

Par une délibération du Conseil Municipal d'août 1887, la commune acheta le terrain nécessaire au creusement de deux puits.

Puits des Terres Noires, situé dans la plaine, à 2 km à l'est du village ;

Puits de Bugney, situé dans la célèbre plaine de la Rothière, à proximité de l'emplacement de la ferme de Bugney, dont les derniers vestiges ont été vendus «à enlever» en 1815.

Le «bu» de ces puits est en pierres taillées, assemblées par ferrements scellés. Le tambour est en bois, l'axe et la manivelle métalliques. Le seau est fixé à l'extrémité de la chaîne par une main de puits rivée pour en limiter le vol.

Puits communaux. Anciens puits banaux.

Des quelques puits banaux qui existaient, on ne retrouve la trace que de deux :

Celui qui est situé vis-à-vis du chœur de l'église. Il fut recouvert en 1875 par Armand Huguenin pour l'aménagement d'une grange.

Dans la cour de la mairie se trouve un puits qui desservait autrefois le centre du village. Il fut recouvert et une pompe à balancier remplaça le «bu» de puits.

Puits de propriétés privées

Ils sont utilisés par les seuls habitants de la propriété.

A Brienne-la-Vieille, nous ne connaissons pas de puits à margelle, pas de puits à poulie. Tous les puits sont à «bu» de puits. A l'extérieur des bâtiments, les «bus» sont surtout en bois. Dans les bâtiments, les «bus» sont encastés dans un mur, souvent contre la chambre à four.

Puits communs

Dans le village, les cours communes, aux maisons accrochées les unes contre les autres étaient très nombreuses. Il existait alors un seul puits où les habitants de 8 à 10 foyers venaient puiser leur eau.

Entretien des puits

Si l'orifice du puits n'était pas constamment fermé, après quelques années de service, le seau

remontait de l'eau sale contenant de la vase et des détritrus (feuilles d'arbre et brindilles).

Les spécialistes du curage des puits étaient les pompiers. Un jour de manœuvre de la pompe à bras, on branchait la pompe à incendie dans le puits. A la cadence rythmée par : Hein-Han, hein-han... on épuisait l'eau.

Un gaillard descendait au fond ; au bout d'une corde on lui passait un seau qu'il remplissait de la boue et des débris qu'il trouvait. Il n'était pas rare de remonter cinq à six seaux. (Dont, une certaine fois, deux bouteilles de vin blanc qui avaient basculé du seau descendu pour les faire rafraîchir.)

Il fallait maintenir la pompe en action pendant le nettoyage pour que l'eau ne remonte pas.

Ce travail se terminait par «la goutte».

Les pompiers entraient à la maison, sur la grande table de la salle à manger de la salle commune étaient alignés des verres. Le maître de maison passait avec sa bouteille d'eau de vie (marc de raisin à 54°) et, généralement, remplissait la grande moitié du verre ; il fallait un certain entraînement pour avaler cet alcool.

Approfondissement

Les années de grande sécheresse, de nombreux puits tarissaient. Nous avons encore en mémoire l'année 1921. Il était indispensable de les recreuser. Le maréchal était requis pour ce travail.

Le creusement était exécuté par trois personnes. Un ouvrier au fond qui creusait d'abord au centre du puits, ce qui n'est pas commode dans un trou de 0,80 à 1 m de diamètre.

Deux ouvriers à l'extérieur, un qui descendait et remontait le seau rempli de déblais. Il culbutait le seau dans une brouette que l'autre allait vider.

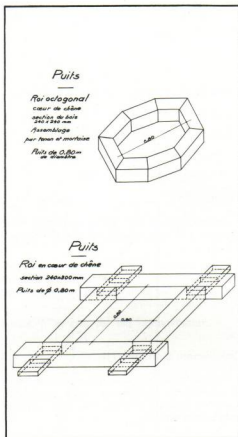
Faute de place pour se baisser, le travail au fond était pénible. Après avoir creusé 50 cm environ, l'ouvrier creusait latéralement sous le «roi», seulement sous l'extrémité d'un côté.

Les ouvriers du haut descendaient à bout de corde un parpaing de ciment qui était calé dans la partie dégagée sous le roi. Un deuxième parpaing était placé sous le même côté.

Les trois autres côtés du «roi» étaient traités de même façon, progressivement, pour que ce «roi» ne bouge pas.

L'ouvrier qui était là, au fond du puits, entendait glisser la terre et les grèves derrière les pierres des murs. Il avait bien droit à quelques frissons ! Le pire était à craindre, c'est-à-dire que les pierres décalées s'abattent au fond du puits comme un château de cartes.

Une autre méthode que nous ne décrivons pas, consistait à placer contre et sous le bord du «roi», deux demi-buses en béton, de hauteur 50 cm (travail réalisé dans un puits du haut de la rue des moulins).



1) Nous passerons sous silence les puits montés avec des buses de béton et les puits forés qui sont de construction plus récente.

2) Le roi des puits

C'est la pièce maîtresse du puits, il sert de base et de fondation à la construction.

Le roi est constitué par un montage de poutres en cœur de chêne, exempt d'aubier.

Les assemblages sont libres et non chevillés.

Normalement le roi sera toujours immergé, le chêne ne pourrira pas, son séjour dans l'eau au contact de la grève ou de l'argile ne le détruira pas.

Plusieurs formes de roi.

Carré. C'est le plus simple et le plus robuste, il est solidement assis sur le sol (Sable, grève, gault).

Octogonal. Les assemblages plus nombreux, à tenons et mortaises ouvertes compliquent sa réalisation.

Ces rois sont employés dans des puits cylindriques. Leur volume correspond à un solide d'égale résistance aux poussées latérales ; d'où une grande durée.

Compléments

A la construction, les murs des puits sont verticaux. Si les glissements de terrain les ont déformés, ils deviennent dangereux par risque d'éboulement.

Remarques sur le terrain.

Les puits sont creusés dans un sol dont les couches successives ont pour épaisseur :
 terre arable : 1 m à 1,5 m
 terre blanche d'alluvion : 1 à 2 m
 gravier calcaire pur : 2 à 4 m
 argile bleuâtre (gault). A cette profondeur, on arrête le creusage. La nappe phréatique est retenue par cette argile.

Pour aider la Safac

«J'essaie de faire connaître votre Revue autour de moi. Je joins à cette lettre trois demandes d'abonnement». (G.M. Venteuil)

Merci. Puisse votre exemple être contagieux. C'est une excellente forme d'aide à la Safac.

Si vous ne pouvez faire directement de nouveaux abonnés, demandez-nous quelques bulletins d'abonnement que vous distribuerez autour de vous.

Nos expositions

L'expo «Travaux des champs... autrefois» nous revient de Châlons-sur-Marne pour séjourner, en mai et juin à la Maison du Parc régional de la Forêt d'Orient.

Elle se déplacera ensuite à Paris, à l'occasion de l'Année de l'Enfance.

Nous redonnerons «Les métiers du bois» à Bar-sur-Seine, au mois de juillet; qui resteront en place pour la fête du champagne, le 25 août prochain.

Enquête sur les travaux des champs

«Vous n'avez pas peur. L'enquête sur la ferme et les travaux des champs va représenter pour vous un travail de dépouillement considérable. Comment vous aider dans la recherche de documents?»

Heureusement non. Nous n'avons pas peur. Si nous avions eu peur, j'ai bien l'impression que la Safac n'en serait pas là.

Si nous n'avions eu l'audace d'oser, nous n'en serions pas actuellement à l'édition du 66^e numéro de notre revue.

Bien évidemment, cette enquête est vaste, trop vaste. Mais nous faisons confiance à nos correspondants qui sauront nous ramener à des limites plus modestes (Voir les réflexions de Mme Procureur dans notre dernier bulletin). Ils sauront nous inspirer des thèmes particuliers que nous traiterons séparément.

Il n'est guère possible que nous abordions un sujet aussi riche, dans sa globalité. Alors, nous choisirons.

Merci, en tous cas, à tous ceux qui ont déjà répondu à notre enquête ainsi qu'à ceux qui s'apprennent à le faire.

Avec eux, nous aurons des idées quant à la conduite de notre travail. Grâce à eux, nous allons réaliser quelque chose de bon.

Timbres à figurines

Un affranchissement avec de beaux timbres ne coûte pas plus cher qu'avec des timbres courants.

La Safac essaie de respecter cette règle. Merci de votre amical retour.

Cahiers des Amis du vieil Ille

Ille-sur-Tet n° 63

Marie Thérèse Vaquer évoque le «rancho», un plat dégusté en commun, le jour du mardi gras, par tous les enfants du village.

Bulletin du Comité de Folklore Champenois

Châlons. Année 1979

T.G. Raillet. Folklore des dents.

J.L. Maigrot. L'incidence de l'économie sur la forme du paysage. Lente évolution d'un village (Merrey-H.M.) qui «passe d'un système céréalière à un système herbage».

«Cet abandon des cultures céréalières peut, en partie, s'expliquer par l'évolution des prix (et en même temps par) une certaine rareté de la main d'œuvre».

En conclusion : «Il apparaît donc que le paysage physique est conditionné par le paysage social et économique... Le paysage est donc construit; c'est le fruit d'un long travail humain qui modifie les éléments naturels, combine ceux-ci entre eux, en fonction de préoccupations économiques, sociales, religieuses et politiques».

Quelques lignes à méditer avant de parler... écologie.

Le tir à l'oie.

De M. Jean-Marie Corbet. Romilly.

«Après avoir lu le N°24 de FOLKLORE DE CHAMPAGNE, «Le tir à l'oie», j'ai remarqué que Méry-sur-Seine n'est pas cité. La coutume y est encore vivace. On coupe le cou à l'oie le lundi de la fête patronale qui a lieu le dimanche suivant le 15 août. Sur la promenade dite du Grand Mail, des cordes sont tendues entre les tilleuls. L'oie tuée est pendue par le cou à une grande corde attachée par une ficelle, parfois un fil de fer léger. Les garçons et les hommes, les yeux bandés, essaient de lui couper le cou avec un vieux sabre qui ne sert qu'à cet effet depuis des générations. Le meneur de jeu fait tourner le sabreur qui, évidemment, frappe parfois le vide sous les quolibets de la foule.

Le vainqueur défille ensuite, suivi de la musique locale, en tenant la tête de l'oie piquée à la pointe du sabre. L'oie est vendue aux enchères pendant le bal qui termine la fête (sauf la tête qui appartient au vainqueur).»

NDLR Le Groupe traditionnel «les Morelles», de Sainte-Marie-du-Lac, a incorporé cette année, dans son spectacle, une évocation du Tir-à-l'oie.

